

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 1 007 417 B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:

13.11.2002 Bulletin 2002/46

(21) Numéro de dépôt: **98902064.9**

(22) Date de dépôt: **13.01.1998**

(51) Int Cl.7: **B65D 5/32**

(86) Numéro de dépôt international:
PCT/FR98/00049

(87) Numéro de publication internationale:
WO 98/030457 (16.07.1998 Gazette 1998/28)

(54) **BOITE D'EMBALLAGE POUR PRODUITS ALIMENTAIRES**

VERPACKUNGSSCHACHEL FÜR NAHRUNGSMITTELN

PACKAGING BOX FOR FOOD PRODUCTS

(84) Etats contractants désignés:
BE CH DE ES FR GB IT LI NL

(30) Priorité: **14.01.1997 FR 9700292**

(43) Date de publication de la demande:
14.06.2000 Bulletin 2000/24

(73) Titulaire: **GROUPE GUILLIN**
F-25290 Ornans (FR)

(72) Inventeur: **GUILLIN, François**
F-25920 Mouthier Hautepierre (FR)

(74) Mandataire: **Littolff, Denis**
Meyer & Partenaires,
Conseils en Propriété Industrielle,
Bureaux Europe,
20, place des Halles
67000 Strasbourg (FR)

(56) Documents cités:
WO-A-97/18996 **DE-A- 2 549 605**
FR-A- 2 310 936

EP 1 007 417 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen, toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

[0001] L'invention concerne une boîte d'emballage, en particulier des produits alimentaires tels que des pâtisseries, du type comprenant une couronne fermée munie d'au moins deux fenêtres transversales opposées, un fond et un couvercle de fermeture de ladite couronne.

[0002] Les boîtes d'emballage utilisées traditionnellement par les artisans, en particulier les boulangers, pâtisseries et confiseurs, sont en général réalisées en carton dans un flan découpé, replié et collé. Ces boîtes traditionnelles permettent une protection du produit qui a été choisi par l'acheteur sur un étalage ou une vitrine et placé ensuite dans l'emballage, lequel peut aisément être décoré par impression et personnalisé au nom de l'artisan. Une telle boîte, qui jouit de l'image de tradition et de qualité des artisans, n'est pas utilisable dans l'industrie et la distribution alimentaires du fait de ses coûts de mise en oeuvre et de remplissage. Elle souffre, en outre, de l'inconvénient majeur de ne pas permettre de voir le produit alimentaire contenu.

[0003] Pour pallier ce dernier inconvénient, on a développé des boîtes en carton sur lesquelles on appose un couvercle ou un film transparent ou bien dans les parois desquelles on ménage des ouvertures fermées ensuite par un film transparent ou translucide.

[0004] On a proposé également des boîtes d'emballage entièrement en matière transparente ou translucide, ce qui permet une vision globale et directe du produit contenu dedans. Dans ce cas, on utilise habituellement des boîtes constituées d'une seule pièce en matière plastique thermoformée. Cependant, ces boîtes sont mal appropriées pour des contenus nobles, tels que par exemple des pâtisseries, du fait de leur aspect relativement pauvre et peu valorisant.

[0005] On connaît également par la demande de brevet français n°95 13782 (= FR-A-2.741324 déposé le 21-11-95, et publié le 23-05-97) des boîtes d'emballage du type comprenant un fond, une couronne et un couvercle articulé sur ladite couronne, le couvercle et le fond étant sous forme d'un triptyque comprenant deux surfaces articulées chacune sur une pièce de liaison et lesdites surfaces comprenant des organes de butée contre la périphérie interne et/ou externe du bord respectif de ladite couronne, des moyens de fermeture séparables étant intégrés audit triptyque et/ou à ladite couronne ou étant rapportés après fermeture de la boîte.

[0006] Cependant le montage de la boîte à partir d'un fond et d'un couvercle sous forme de triptyque est relativement compliqué.

[0007] Le but de la présente invention est d'améliorer une boîte d'emballage du type comportant une couronne fermée, un fond et un couvercle de manière à rendre sa réalisation simple et économique et à faciliter le montage, la fermeture et le verrouillage de la fermeture.

[0008] A cet effet, la présente invention a pour objet une boîte d'emballage du type comprenant une couronne fermée munie d'au moins deux fenêtres transversales

les opposées, un fond et un couvercle de fermeture de ladite couronne, caractérisée en ce que, a) le couvercle comprend une pièce munie d'un bossage destiné à coopérer à emboîtement avec l'ouverture supérieure de la couronne et comportant au moins deux rabats latéraux opposés munis chacun d'un bossage destiné à coopérer à emboîtement avec une fenêtre de la couronne, et b) le fond comprend une pièce munie d'un bossage destiné à coopérer à emboîtement avec l'ouverture inférieure de la couronne ainsi que deux saillies ou pattes opposées munies chacune d'un moyen de verrouillage coopérant avec un moyen de verrouillage complémentaire d'un des rabats du couvercle.

[0009] Ainsi, on met en place la couronne sur le fond de telle sorte que les pattes, disposées de part et d'autre du fond, sont en correspondance avec les faces de la couronne comportant les fenêtres. On emboîte ensuite le couvercle sur l'ouverture supérieure de la couronne de telle sorte que les rabats peuvent recouvrir les fenêtres de la couronne, les bossages desdits rabats s'emboîtant dans les fenêtres, puis on obtient le verrouillage de la fermeture de la boîte d'emballage par simple coopération des moyens de verrouillage portés par les pattes du fond avec les moyens de verrouillage complémentaires portés par les rabats du couvercle.

[0010] De préférence, le couvercle et le fond sont réalisés par thermoformage d'un matériau plastique translucide ou transparent.

[0011] Ainsi, de manière avantageuse, les moyens de verrouillage sont du type languette/fente, connu en soi, et sont obtenus par simple incision du matériau constituant le fond et le couvercle.

[0012] De manière avantageuse, la couronne fermée présente une forme cylindrique avec une ouverture inférieure destinée à coopérer avec la pièce constituant le fond et une ouverture supérieure destinée à accueillir la pièce constituant le couvercle.

[0013] Selon la forme que l'on souhaite donner à la boîte, la couronne peut être un cylindre parallélépipédique ou tronconique.

[0014] La forme et les dimensions du fond et du couvercle, en particulier du bossage, sont choisies de manière à correspondre respectivement à l'ouverture inférieure et à l'ouverture supérieure de la couronne.

[0015] Selon une forme de réalisation de l'invention, la couronne comporte quatre fenêtres, le couvercle comportant alors quatre rabats latéraux munis respectivement d'un bossage propre à s'emboîter dans une fenêtre de la couronne et le fond comportant quatre pattes pourvues de moyens de verrouillage coopérant avec des moyens de verrouillage complémentaires portés par les rabats du couvercle.

[0016] Selon un mode de réalisation préféré, la couronne comporte quatre fenêtres et le couvercle et le fond sont constitués par deux pièces identiques, une pièce comprenant un bossage propre à s'emboîter sur l'ouverture supérieure ou inférieure de la couronne et comportant deux rabats latéraux opposés munis de bossage et

deux pattes, chaque patte d'une pièce étant pourvue de moyens de verrouillage coopérant avec des moyens de verrouillage complémentaires d'un rabat de l'autre pièce.

[0017] Ainsi, on met en place une couronne sur une première pièce en tant que fond puis on installe une seconde pièce en tant que couvercle sur l'ouverture supérieure de la couronne de telle sorte que les moyens de verrouillage portés par les pattes du fond coopèrent avec les moyens de verrouillage complémentaires portés par les rabats latéraux du couvercle et que les moyens de verrouillage portés par les pattes du couvercle coopèrent avec les moyens de verrouillage portés par les rabats latéraux du fond.

[0018] On obtient ainsi une boîte d'emballage dont la fabrication et le montage sont encore plus simples dans la mesure où le fond et le couvercle sont identiques.

[0019] On décrira maintenant l'invention plus en détail en référence au dessin dans lequel :

la figure 1 représente une vue schématique en perspective éclatée d'une boîte selon un premier mode de réalisation de l'invention ;

la figure 2 représente une vue schématique en perspective éclatée d'une variante du mode de réalisation d'une boîte selon la figure 1 ; et

la figure 3 représente une vue en perspective éclatée d'un deuxième mode de réalisation d'une boîte selon l'invention.

[0020] La boîte d'emballage selon l'invention représentée à la figure 1 comporte une couronne fermée 1 présentant deux fenêtres transversales 4 opposées, un couvercle 2 et un fond 3.

[0021] La couronne 1 est un cylindre parallélépipédique présentant une ouverture supérieure et une ouverture inférieure.

[0022] Le couvercle 2 comprend une pièce munie d'un bossage 5 destiné à coopérer avec l'ouverture supérieure de la couronne 1. Le couvercle 2 comporte en outre deux rabats latéraux 6 opposés munis respectivement d'un bossage 7 propre à coopérer avec une fenêtre 4 de la couronne 1.

[0023] Le fond 3 est constitué d'une pièce munie d'un bossage 8 destiné à coopérer avec l'ouverture inférieure de la couronne 1. Afin de réaliser la fermeture de la boîte, le fond 3 comporte deux pattes 9 opposées présentant respectivement des moyens de verrouillage 10 coopérant avec des moyens de verrouillage 11 complémentaires prévus sur les rabats 6.

[0024] Lors de l'utilisation de la boîte selon l'invention, on pose sur le fond 3 le produit à emballer puis on dispose la couronne 1 sur le fond 3, ladite couronne 1 étant emboîtée sur le bossage 8 de telle sorte que les pattes 9 du fond 3 sont en correspondance avec les fenêtres 4 de la couronne 1.

[0025] On met en place ensuite le couvercle 2, le bossage 5 s'emboîtant dans l'ouverture supérieure de la couronne 1. Le couvercle 2 est positionné de telle sorte que les rabats 6 peuvent s'étendre le long des fenêtres 4 de la couronne 1.

[0026] On ferme alors la boîte en emboîtant les bossages 7 dans les fenêtres 4 et on verrouille la fermeture par coopération des moyens de verrouillage 10 portés par les pattes 9 avec les moyens de verrouillages complémentaires 11 portés par les rabats 6.

[0027] De préférence, les moyens de verrouillage 10 des pattes 9 sont des languettes coopérant avec des fentes 11 en tant que moyens de verrouillage complémentaires sur les rabats 6.

[0028] On obtient ainsi une boîte d'une utilisation facile, en particulier en ce qui concerne la mise en place du produit à l'intérieur. Ceci se révèle particulièrement pratique dans le cadre d'une utilisation de ces boîtes pour la pâtisserie.

[0029] Afin de favoriser la vision du produit renfermé dans la boîte, la couronne 1 peut comporter quatre fenêtres 4 (figure 2) et, dans ce cas, le couvercle 2 comporte deux rabats latéraux 6 opposés supplémentaires et le fond 3 comporte deux pattes 9 supplémentaires.

[0030] On a également représenté sur la figure 2, en pointillé à titre d'exemple, une variante de forme des pattes 9.

[0031] Selon un deuxième mode de réalisation de l'invention, la couronne 1 comporte encore quatre fenêtres 4 et le fond 3 et le couvercle 2 sont constitués par deux pièces 12 identiques. Une pièce 12 comprend un bossage 13 destiné à coopérer à emboîtement avec l'ouverture supérieure de la couronne 1 ou avec son ouverture inférieure.

[0032] Cette pièce 12 comporte deux rabats latéraux 14 opposés, munis respectivement d'un bossage 15, destiné à coopérer avec une fenêtre 4 de la couronne 1, et deux pattes 16. Les pattes 16 sont pourvues de moyens de verrouillage 10 et les rabats latéraux 14 portent des moyens de verrouillage 11 complémentaires desdits moyens de verrouillage 10.

[0033] Ainsi, lors de l'utilisation de la boîte selon ce mode de réalisation de l'invention, on positionne le produit à emballer sur une pièce 12 utilisée en tant que fond, on met en place la couronne 1 par emboîtement sur le bossage 13 du fond, on emboîte le bossage 13 d'une seconde pièce 12 identique sur l'ouverture supérieure de la couronne 1 utilisée en tant que couvercle, en positionnant la seconde pièce 12 à 90° par rapport à la première.

[0034] En conséquence, cette seconde pièce 12 est positionnée de telle sorte que les rabats 14 du couvercle se trouvent en correspondance respectivement avec les pattes 16 du fond, les rabats 14 du fond se trouvant ainsi en correspondance avec les pattes 16 du couvercle. On ferme la boîte en emboîtant les bossages 15 des rabats latéraux 14 dans les fenêtres 4 de la couronne 1 et on verrouille la fermeture de la boîte par coopération des

moyens de verrouillage 10 avec les moyens de verrouillage complémentaires 11.

Revendications

1. Boîte d'emballage du type comprenant une couronne (1) fermée munie d'au moins deux fenêtres transversales (4) opposées, un fond (3) et un couvercle (2) de fermeture de ladite couronne (1), **caractérisée en ce que**,
 - a) le couvercle (2) comprend une pièce munie d'un bossage (5) destiné à coopérer à emboîtement avec l'ouverture supérieure de la couronne (1) et comportant au moins deux rabats latéraux (6) opposés munis chacun d'un bossage (7) destiné à coopérer à emboîtement avec une fenêtre (4) de la couronne (1), et
 - b) le fond (3) comprend une pièce munie d'un bossage (8) destiné à coopérer à emboîtement avec l'ouverture inférieure de la couronne (1) ainsi que deux saillies ou pattes (9) opposées munies chacune d'un moyen de verrouillage (10) coopérant avec un moyen de verrouillage complémentaire (11) d'un des rabats (6) du couvercle (2).
2. Boîte selon la revendication 1, **caractérisée en ce que** le couvercle (2) est réalisé par thermoformage d'un matériau plastique transparent ou translucide.
3. Boîte selon l'une des revendications 1 et 2, **caractérisée en ce que** le fond (3) est réalisé par thermoformage d'un matériau plastique transparent ou translucide.
4. Boîte selon l'une des revendications 1 à 3, **caractérisée en ce que** la couronne fermée (1) se présente sous forme d'un cylindrique tel qu'un cylindre parallélépipédique ou tronconique.
5. Boîte selon la revendication 4, **caractérisée en ce que** la forme et les dimensions du couvercle (2) et du fond (3) sont respectivement choisies en fonction de la forme et des dimensions des ouvertures supérieure et inférieure de la couronne (1).
6. Boîte selon l'une des revendications 1 à 5, **caractérisée en ce que** la couronne fermée (1) comporte quatre fenêtres (4), le couvercle (2) comportant alors quatre rabats latéraux (6) et le fond (3) comportant quatre pattes (9) pourvues de moyens de verrouillage (10) coopérant avec des moyens de verrouillage complémentaires (11) portés par les rabats (6) du couvercle (2).

7. Boîte selon l'une des revendications 1 à 5, **caractérisée en ce que** la couronne (1) comporte quatre fenêtres (4) et le couvercle et le fond sont constitués par deux pièces (12) identiques, une pièce (12) comprenant un bossage (13) propre à s'emboîter sur l'ouverture supérieure ou inférieure de la couronne (1) et comportant deux rabats latéraux (14) opposés munis chacun de bossage (15) destiné à s'emboîter dans une fenêtre (4) de la couronne (1) et deux pattes (16), les pattes (16) d'une pièce (12) étant pourvues de moyens de verrouillage (10) coopérant avec des moyens de verrouillage complémentaires (11) d'un rabat (14) de l'autre pièce (12).
8. Boîte selon l'une des revendications 1 à 7, **caractérisée en ce que** les moyens de verrouillage portés par les pattes (9, 16) sont des languettes (10) coopérant avec des fentes (11) en tant que moyens de verrouillage complémentaires portés par les rabats (6, 14).

Patentansprüche

1. Verpackungsbehälter des Typs, der eine verschlossene Einfassung (1), die mit wenigstens zwei gegenüberliegenden Querfenstern (4) versehen ist, einen Boden (3) sowie einen Deckel (2) zum Verschließen der Einfassung (1) umfaßt, **dadurch gekennzeichnet, daß**
 - a) der Deckel (2) ein Teil umfaßt, das mit einer Erhöhung (5) versehen ist, die dazu bestimmt ist, mit der oberen Öffnung der Einfassung (1) durch Einstecken zusammenzuwirken und wenigstens zwei gegenüberliegende seitensklappen (6) aufweist, die jeweils mit einer Erhöhung (7) versehen sind, die dazu bestimmt ist, mit einem Fenster (4) der Einfassung (1) durch Einstecken zusammenzuwirken, und
 - b) der Boden (3) ein Teil, das mit einer Erhöhung (8) versehen ist, die dazu bestimmt ist, mit der unteren Öffnung der Einfassung (1) durch Einstecken zusammenzuwirken, und zwei gegenüberliegende Vorsprünge oder Ansätze (9) umfaßt, die jeweils mit einem Verriegelungsmittel (10) versehen sind, das mit einem komplementären Verriegelungsmittel (11) einer der Klappen (6) des Deckels zusammenwirkt.
2. Behälter nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, daß** der Deckel (2) durch Thermoformung eines durchsichtigen oder lichtdurchlässigen Kunststoffs hergestellt ist.
3. Behälter nach einem der Ansprüche 1 und 2,

dadurch gekennzeichnet, daß der Boden (3) durch Thermoformung eines durchsichtigen oder lichtdurchlässigen Kunststoffs hergestellt ist.

4. Behälter nach einem der Ansprüche 1 bis 3, **dadurch gekennzeichnet, daß** die verschlossene Einfassung (1) die Form eines Zylinders, etwa eines parallelepipedischen oder pyramidenstumpfförmigen Zylinders, besitzt. 5
5. Behälter nach Anspruch 4, **dadurch gekennzeichnet, daß** die Form und die Abmessungen des Deckels (2) und des Bodens (3) jeweils in Abhängigkeit von der Form und den Abmessungen der oberen bzw. der unteren Öffnungen der Einfassung (1) gewählt sind. 10
6. Behälter nach einem der Ansprüche 1 bis 5, **dadurch gekennzeichnet, daß** die verschlossene Einfassung (1) vier Fenster (4) aufweist, wobei der Deckel (2) dann vier Seitenklappen (6) umfaßt und der Boden (3) vier Ansätze (9) umfaßt, die mit Verriegelungsmitteln (10) versehen sind, die mit den komplementären Verriegelungsmitteln (11) zusammenwirken, die von den Klappen (6) des Deckels (2) gehalten werden. 20
7. Behälter nach einem der Ansprüche 1 bis 5, **dadurch gekennzeichnet, daß** die Einfassung (1) vier Fenster (4) umfaßt und der Deckel und der Boden aus zwei völlig gleichen Teilen (12) gebildet sind, wobei ein Teil (12) eine Erhöhung (13), die in die obere oder die untere Öffnung der Einfassung (1) gesteckt werden kann und zwei gegenüberliegende Seitenklappen (14) aufweist, die jeweils mit einer Erhöhung (15) versehen sind, die dazu bestimmt ist, in ein Fenster (4) der Einfassung (1) gesteckt zu werden, sowie zwei Ansätze (16) umfaßt, wobei die Ansätze (16) eines Teils (12) mit Verriegelungsmitteln (10) versehen sind, die mit komplementären Verriegelungsmitteln (5) einer Klappe (14) des anderen Teils (12) zusammenwirken. 30
8. Behälter nach einem der Ansprüche 1 bis 7, **dadurch gekennzeichnet, daß** die von den Ansätzen (9, 16) getragenen Verriegelungsmittel Laschen (10) sind, die mit Schlitz (11) zusammenwirken, die als komplementäre Verriegelungsmittel dienen, die von den Klappen (6, 14) getragen werden. 35

Claims

1. Packaging box of the type having a closed collar (1) provided with at least two opposite transverse windows (4), a base (3) and a lid (2) to close the said collar (1), 45

characterised in that

- a) the lid (2) has a piece provided with embossing (5) intended to cooperate in a nesting relationship with the upper opening of the collar (1) and having at least two opposite lateral flaps (6) each provided with embossing (7) intended to cooperate in a nesting relationship with a window (4) in the collar (1), and
- b) the base (3) has a piece provided with embossing (8) intended to cooperate in a nesting relationship with the lower opening in the collar (1) as well as two opposite projections or tabs (9) each provided with a locking means (10) cooperating with a complementary locking means (11) on one of the flaps (6) of the lid (2).
2. Box according to claim 1, **characterised in that** the lid (2) is produced by thermoforming of a transparent or translucent synthetic material.
3. Box according to one of claims 1 and 2, **characterised in that** the base (3) is produced by thermoforming of a transparent or translucent synthetic material.
4. Box according to one of claims 1 to 3, **characterised in that** the closed collar (1) has a cylindrical form such as a parallelepiped or truncated pyramidal cylinder..
5. Box according to claim 4, **characterised in that** the shape and dimensions of the lid (2) and of the base (3) are respectively selected according to the shape and dimensions of the upper and lower openings of the collar (1).
6. Box according to one of claims 1 to 5, **characterised in that** the closed collar (1) has four windows (4); the lid (2) then having four lateral flaps (6) and the base (3) having four tabs (9) provided with locking means (10) cooperating with complementary locking means (11) on the flaps (6) of the lid (2).
7. Box according to one of claims 1 to 5, **characterised in that** the collar (1) has four windows (4) and the lid and the base are formed by two identical pieces (12), one piece (12) having embossing (13) able to nest with the upper or lower opening of the collar (1) and having two opposite lateral flaps (14) each provided with embossing (15) intended to nest with a window (4) in the collar (1) and two tabs (16), the tabs (16) of one piece (12) being provided with locking means (10) cooperating with complementary locking means (11) on a flap (14) of the other piece (12).

8. Box according to one of claims 1 to 7, **characterised in that** the locking means borne by the tabs (9, 16) are tongues (10) cooperating with slots (11) as complementary locking means borne by the flaps (6, 14).

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

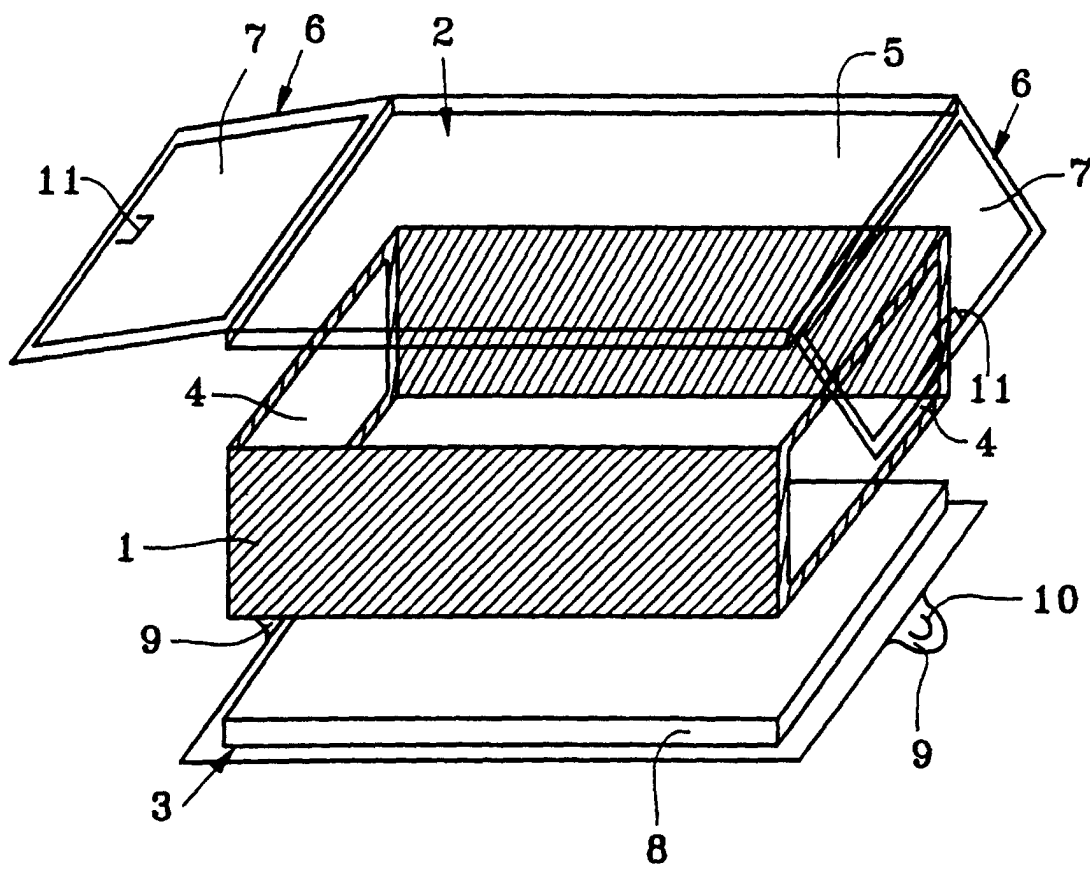


FIG.1

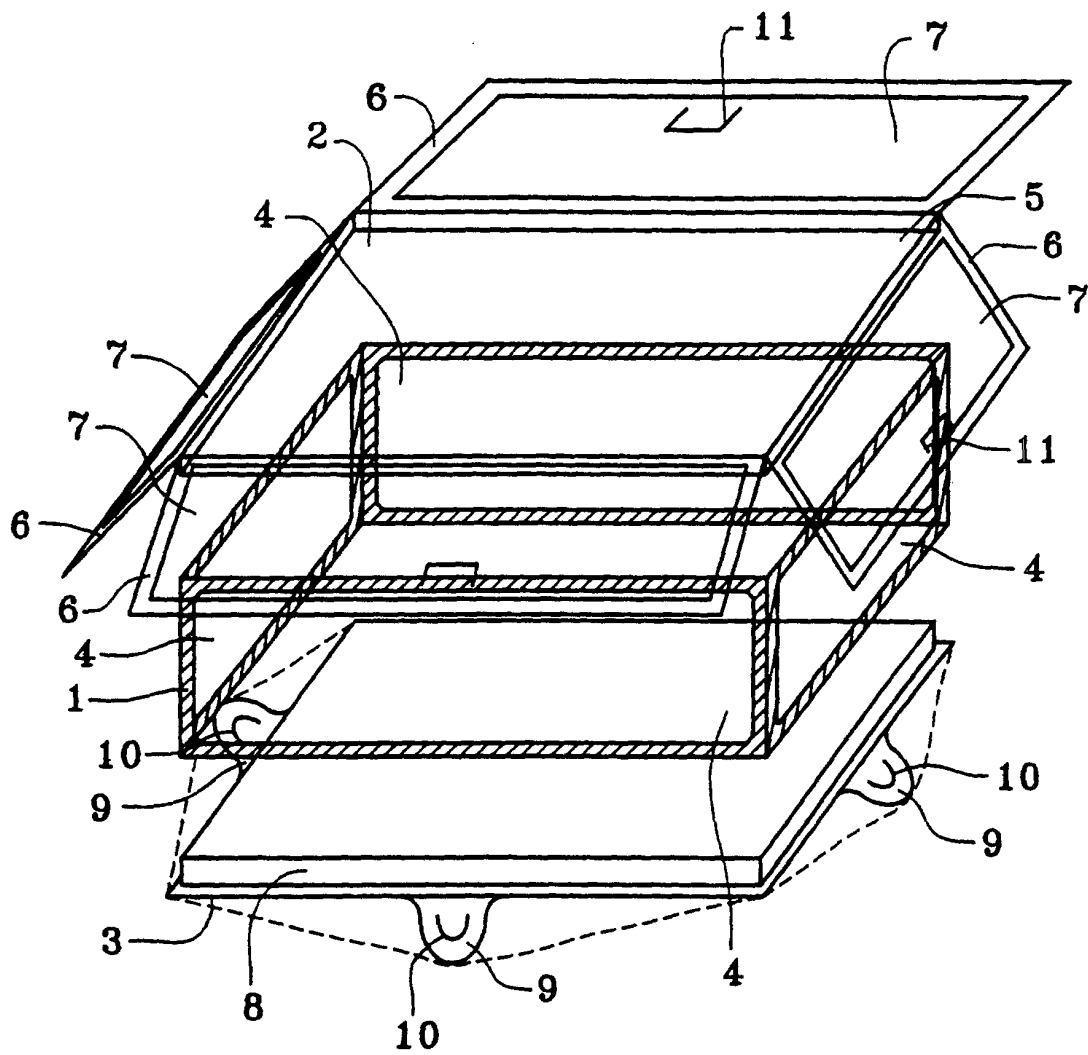


FIG.2

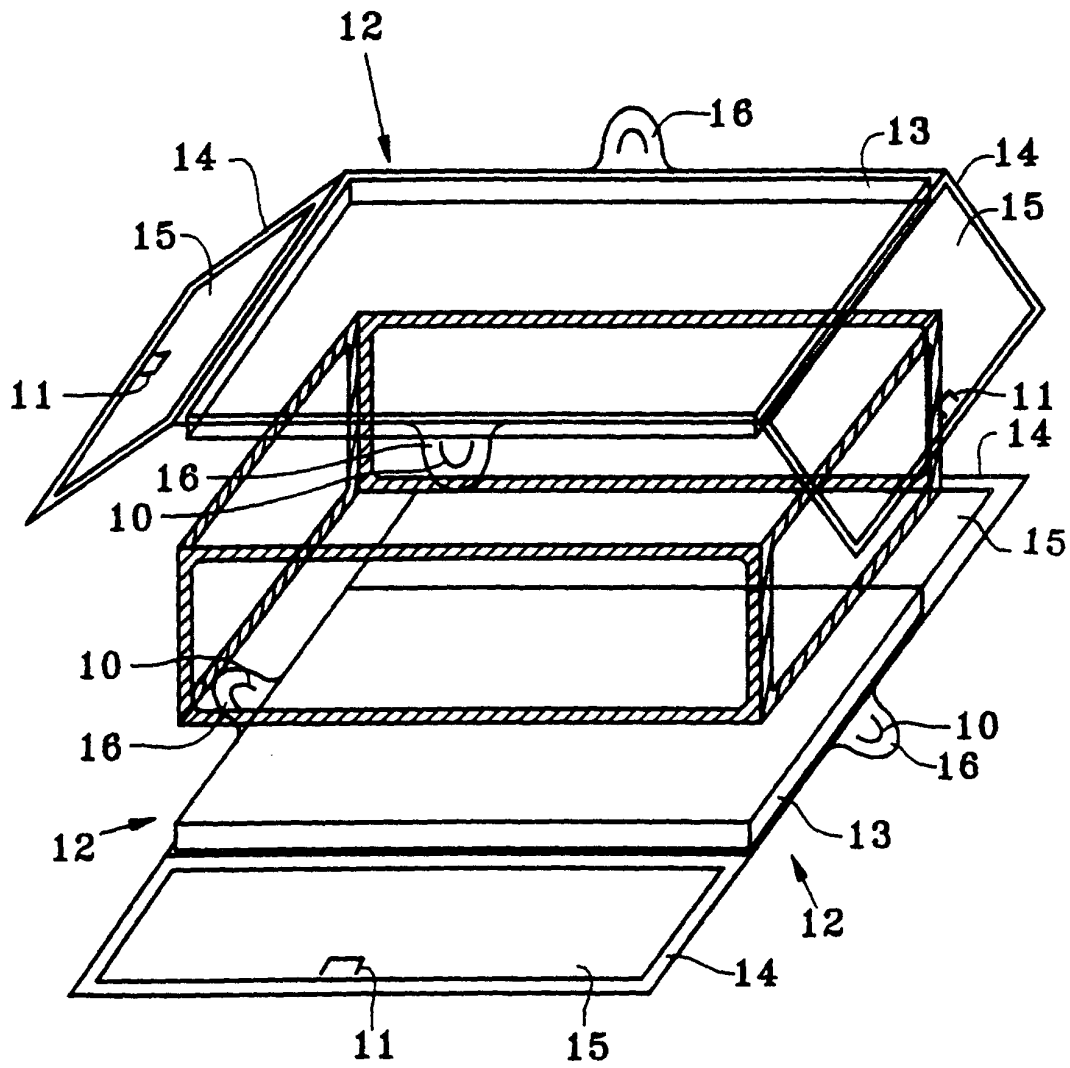


FIG.3